

"Document annexe à la délibération du 18 juin 2004"

le Maire,
Paschal TOUSSAINT.



**CARTE
COMMUNALE**
D'OBERVISSE



RAPPORT de



PRESENTATION

COMMUNE D'OBERVISSE EN MOSELLE

2002



SOMMAIRE

A- Analyse de l'état initial de la Commune 1

Relever le territoire...

... A travers sa Géographie 5

I- Le milieu physique

La topographie

Les données géologiques

II- Occupation du sol et milieu naturel

Occupation du sol

Le milieu naturel

Peuplements faunistiques

Milieus naturels d'intérêts biologiques

Le paysage à travers ses perceptions

... A travers ses Infrastructures 19

I- Le maillage des voies

II- Les voies communales

... A travers sa Typologie 22

I- Un village ancien compact et unitaire

II- Une caractéristique particulière de l'espace : les usoirs

III- Les extensions récentes dynamisent le village

... A travers ses caractéristiques Socio-économiques 26

I- La population

II- Les activités

B- Les Prévisions de développement 28

C- Les Dispositions retenues 32

I- Des choix d'aménagement d'intérêts patrimoniaux

II- Un nouveau zonage

III- Superficies des différentes zones projetées

D- Les incidences du projet sur l'environnement 34

Environnement naturel et paysager

E- Les annexes 36

I- Plan schématique du réseau d'assainissement
(eaux usées, eaux pluviales)

II- Plan schématique du réseau d'eau potable

1^{ère} PARTIE

**ANALYSE
ETAT INITIAL
DE LA COMMUNE**

A l'échelle du grand paysage et d'un point de vue générale, la commune d'Obervisse, se situe sur le morceau de territoire reliant Bouchepom à Boulay, notons cependant que la commune ne se trouve pas directement sur cet axe de communication, mais elle se situe à l'écart en léger retrait. Le village se situe à 9km de l'autoroute la plus proche.

Plus précisément, la présente étude porte sur l'analyse de la commune d'Obervisse, ainsi que ses potentialités en matière de développement.

Ce morceau de territoire étudié s'étend sur une longueur totale d'environ de 750 m et 200 m de large. Englobant le tracé de la R.D. N° 25b, l'aire d'étude a comme limites :

- au nord et à l'est les coteaux, et les abords de la commune de Bisten,
- au sud, la Route R.D. N°25,
- à l'ouest le Muehlenbach.

La zone d'étude s'inscrit essentiellement dans la vallée ; elle correspond à une zone rurale à vocation agricole.

Nous remarquerons que des lignes hautes tensions traversent le village d'Est en Ouest.

Le rapport de présentation, préalable à toute élaboration de Carte communale , est un élément essentiel. Il a pour objectif de collecter et synthétiser les données existantes concernant le milieu physique, biologique et humain de l'aire d'étude, de proposer des éventuels moyens de développement et enfin, de préciser les dispositions retenues et les incidences sur l'environnement.

Localisation générale



Zone d'étude

La commune d'Obervisse est implantée au Sud-Est de la commune de Boulay et au Nord-Ouest de la l'agglomération de Bouchepon .

Le périmètre du village est délimité par les **éléments naturels importants** :

- Le village d'Obervisse s'est installé au creux d'une vallée : des coteaux en forme de couronne ceignent le village. En effet, le village est cerné par une ligne de côtes qui s'étend d'Est en Ouest.

Au Sud du village, au niveau du plateau passe la R.D.N°25, qui relie Bouchepon à l'Est, et Boulay à l'Ouest.

- Du **Nord au Sud en passant par l'Est**, se trouve une zone de pentes plus au moins raides.

Le ruisseau du Muehlenbach se situe au Nord-Ouest du village : de direction Sud-Nord, il s'écoule vers Niedervisse.

Le village d'Obervisse est à l'écart des grands axes de circulation : la R.D.N° 25 ne traverse pas le village, elle se situe à 400 mètres de la zone urbaine et à 200 mètres de la dernière exploitation agricole.

En somme, la R.D.N° 25 ne constitue pas un obstacle ou une barrière à l'extension du village, c'est simplement une voie de circulation qui borde le village, tout en le reliant aux grandes agglomérations.

Hormis la R.D. N° 25b qui relie le village à la R.D. N° 25, le village est desservi par une autre voie de circulation, moins importante, celle reliant Niedervisse à Obervisse.

Un élément remarquable fait partie intégrante du paysage : les lignes hautes tensions qui surplombent une partie de la zone agglomérée.

En somme, l'extension du village est fortement limitée par la présence des coteaux qui ceignent le village.

REVELER le Territoire...**... A travers sa Géographie****I- Le milieu physique**

La commune d'Obervisse vue depuis un point haut

Installée au creux d'une vallée, l'**Aire d'étude** se localise au Nord-Est du département de la Moselle dans la commune d'Obervisse. Inclus dans le canton de Boulay, le village se trouve à environ 1,7 km à vol d'oiseau de l'agglomération de Boucheporn et à 2,10 km environ en empruntant la R.D. N°25.



La commune d'Obervisse, en Moselle

La topographie

L'aire d'étude est localisée dans un paysage caractéristique du plateau lorrain qui présente une morphologie générale, ici, il s'avère que le paysage est sensiblement ondulé.

Le point le plus bas se situe à l'altitude 350m (NGF) et correspond au fond de vallée, là où s'écoule le Muehlenbach. En allant vers Niedervisse et en suivant le cours d'eau, le terrain descend sensiblement.

Le point culminant (402m (NGF)) se situe en bordure de la R.D. N° D25 au sud du périmètre d'étude et du ban communal d'Obervisse ; au lieu dit « Hungershoff » ; il correspond au sommet du plateau agricole d'Obervisse. Le dénivelé maximum sur la zone d'étude atteint donc 52 mètres.

Sur la zone étudiée, on a successivement plusieurs zones de relief :



Entrée Nord du village

- un secteur relativement plat mais très réduit, il correspond à la plaine située au creux de la vallée avec une altitude comprise entre 345 et 395 mètres. Le point le plus bas correspond au franchissement du ruisseau le Muehlenbach.
- un secteur de pentes du Nord au Sud-Ouest en forme de couronnes.

Vue depuis le plateau :

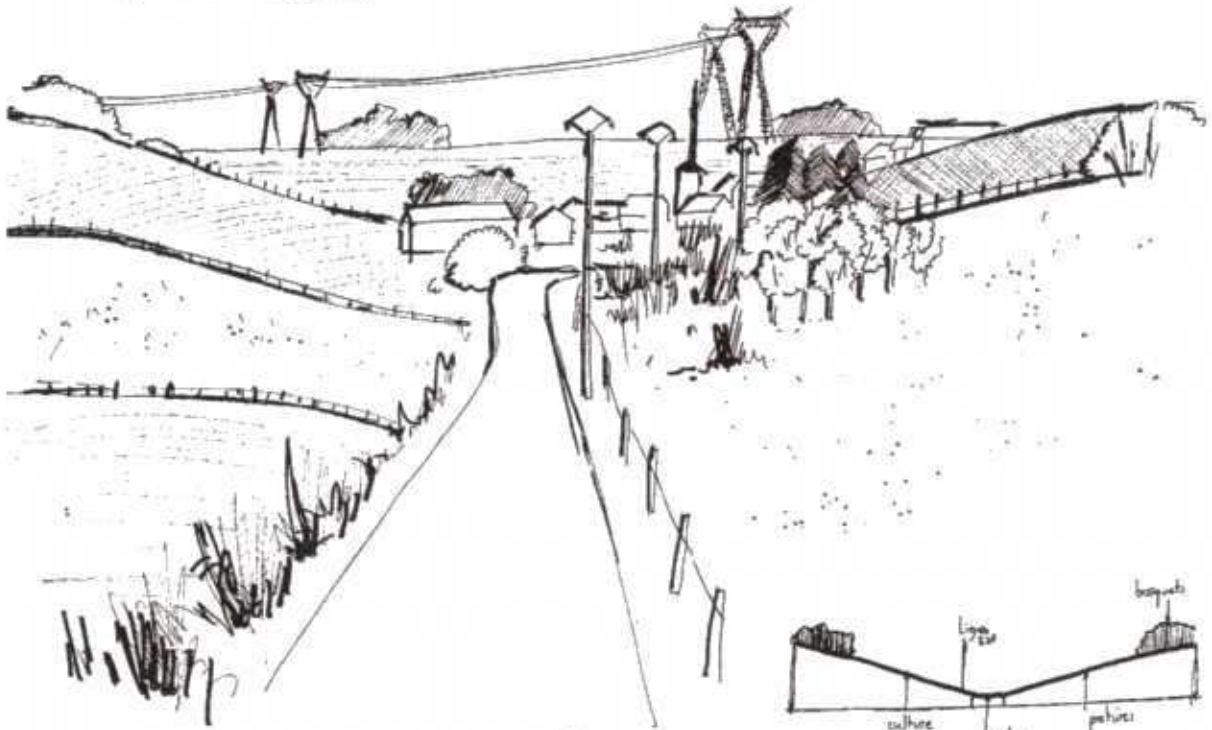


le village est encaissé dans la vallée

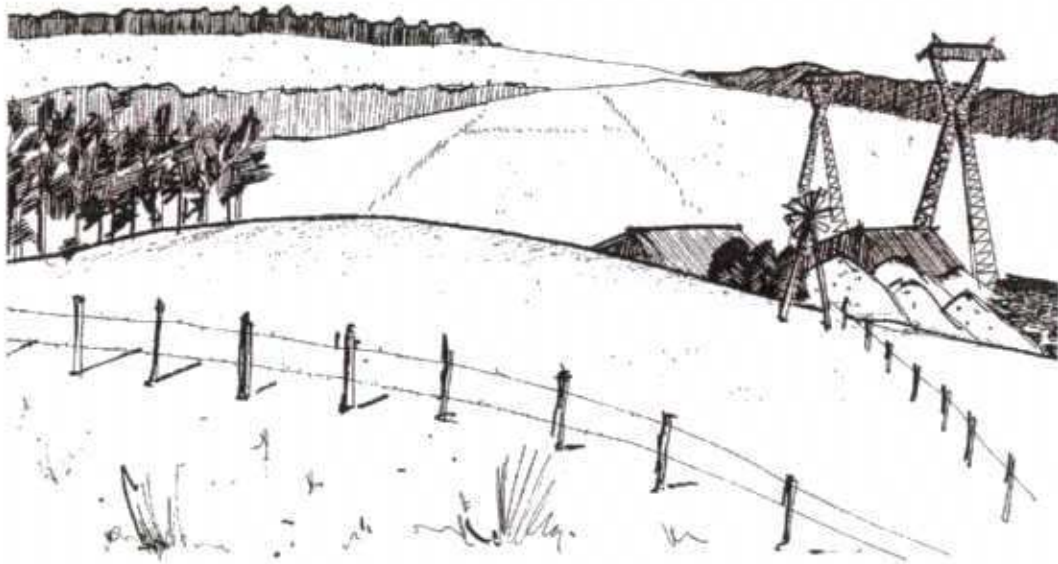


Stratification du paysage

Généralement, la topographie de la zone d'étude ne représente pas une contrainte forte pour d'éventuels développements. Seul, le secteur de pentes à l'est de l'agglomération sera le plus contraignant.

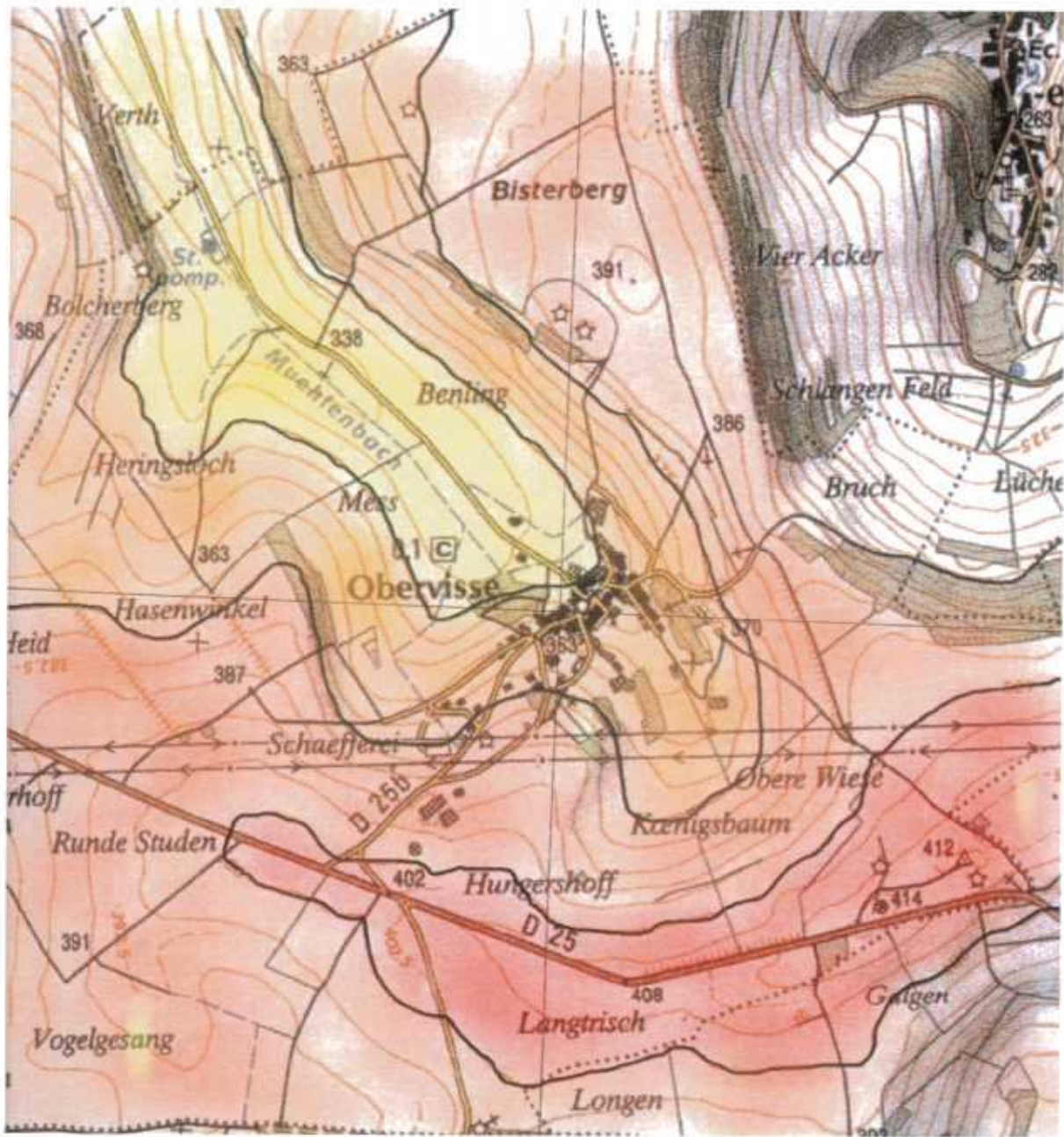


Première approche du village, en venant du village de Niedervisse



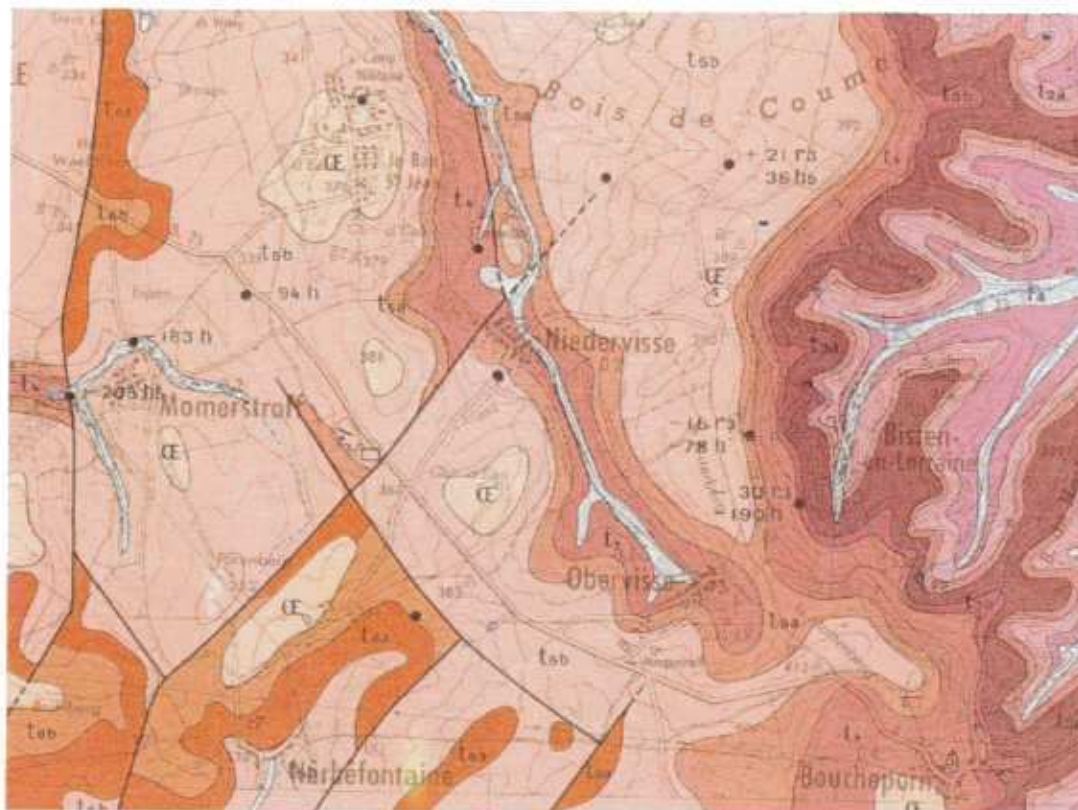
Vue du village depuis la R.D. N°25

Le Relief



	ALTITUDE (mètres)
	Inférieur à 350 m
	de 350 à 375 m
	de 375 à 400 m
	Supérieur à 400m

Les données géologiques



Une bande étroite et longue, *d'alluvions actuelles* qui s'étend de Boulay jusqu'à Obervisse occupe le fond de vallée.

Les coteaux sont constitués de dolomies (pierres calcaires) et de marnes bariolées

Des couches à entroques (trias moyens) situées sur les parties hautes séparent les dolomies et les marnes bariolées, des couches à cératites (trias moyens) que l'on trouve sur le plateau.

II- Occupation du sol et milieu naturel

Le village est caractérisé par des exploitations importantes



Bâtiment agricole situé au Nord



Bâtiment agricole situé à l'Est





Bâtiment agricole situé au Sud



Bâtiment agricole situé à l'Ouest

1- Occupation du sol

Le village d'Obervisse est principalement entouré de terres agricoles : il n'y a pas de massifs forestiers et boisements importants localisés proche de l'agglomération.

Les seuls espaces boisés sont représentés par les vergers et des bosquets épars localisés soit en périphérie soit à l'intérieur du village.

Quant aux linéaires ou masses boisées (haies) et friches arbustives, elles sont localisées en périphérie du village : elles caractérisent les zones de pentes au nord, à l'Est et au Sud de la commune.

En somme, la zone d'étude est dominée par des **terrains essentiellement agricoles** :

Alors que la vallée du Muehlenbach est occupée quasi exclusivement par des parcs pâturés et des prairies de fauche, les pentes au nord sont vouées à l'agriculture : ici on note la culture de céréales.



Un parc à vaches constitue l'image d'entrée Nord



Des parcs à bestiaux en périphérie du village



Des terres agricoles sur les coteaux

2- Le milieu naturel

Dans un paysage où la forêt est quasiment absente, ce sont des prairies et des terres agricoles qui coiffent les coteaux avec quelques bosquets épars. Quant à l'intérieur du village, celui-ci est en majorité occupé par des vergers.

La commune possède des parcelles cultivées pour l'alimentation du bétail ainsi que des parcelles d'herbage.

De direction Nord- Sud, on note la présence du ruisseau : le Muehlenbach qui traverse le village et irrigue les terres.

Au sein de l'aire d'étude, les biotopes apparaissant comme les plus intéressants sont :

- Le réseau des haies arbustives et des bosquets qui occupent les coteaux à l'Est et au Sud.

A l'arrière plan, on notera la présence d'un espace boisé : il se trouve dans un secteur de pentes douces. Ils se situent en bordure de chemins agricoles et de zone de parcs pâturés. Ces formations jouent souvent un rôle important pour la petite faune.



Un petit bois implanté à l'Ouest, sur les coteaux.

- Les vergers sont localisés essentiellement en bordure du village, attenant aux habitations. Ils sont composés principalement de Pruniers, Pommiers..

L'intérieur du village est caractérisé par de multiples espaces vides : Ils sont le plus souvent occupés par des parcs à bestiaux : on y trouve des parcs à moutons, des poulaillers,...



Parc à moutons



Vergers

3- Peuplements faunistiques

En ce qui concerne les petits carnivores, le Renard et le Blaireau sont présents sur l'ensemble de la zone.

Quelques lièvres sont également présents en zone agricole.

4- Milieux naturels d'intérêts biologiques

Globalement, plusieurs milieux naturels présentent un intérêt d'ordre local et leur préservation devra être recherchée au maximum :

- L'ensemble des bois ou petits massifs forestiers ceinturant ponctuellement le village, car ils apparaissent comme une zone de refuge pour la grande faune. En fait ce sont tous les bosquets, haies arbustives, friches et taillis divers rencontrés notamment sur les coteaux.

- Les vergers

Situés au Nord- Est de la commune, on a tout un ensemble de vergers intéressants à conserver. Ils sont constitués de cerisiers, pommiers, mirabelliers,...



A l'intérieur de la zone d'étude, aucune zone naturelle ne fait l'objet d'une protection particulière (Réserve, Arrêté de Protection de Biotope), et aucune Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) n'est recensée.

5- Le paysage à travers ses perceptions

La définition d'**unité paysagère** est basée sur plusieurs paramètres de l'environnement : la topographie, l'occupation du sol, le degré d'artificialisation de la zone d'étude et le champ de vision.

La traversée du village laisse entrevoir une unité de paysages : le territoire se constitue d'un mélange de paysages agricoles avec de l'habitat et par endroits des activités agricoles.

L'agglomération d'Obervisse se situe à une altitude comprise entre 350 et 375 mètres. Le paysage se présente sous forme d'ondulations en pente en forme de couronne.

En effet, la commune est limitée au Nord, à l'Est et au Sud par une ligne de côtes formées de dolomies et de marnes couronnée d'un plateau formé de couches à cératites (trias moyens).

Culminant à 402 mètres, la R.D.N° 25 domine le fond de vallée d'une hauteur relative de 52 mètres environ.

Ce paysage vallonné et de front de côte permet d'obtenir différents points de vue : la commune d'Obervisse peut-être observée depuis de nombreux points hauts.

On distingue deux types d'unités paysagères principales sur la zone d'étude :

les unités paysagères fermées et semi-ouvertes :

Pour l'observateur le regard ne peut porter sur une vue lointaine, car la densité des végétaux alentours ou du bâti est importante ; tandis que dans des unités paysagères semi-ouvertes de nombreuses ouvertures sur les unités paysagères voisines sont possible.



Au nord, le village est conçu comme un espace fermé, tandis qu'au Sud le paysage s'ouvre sur les perspectives lointaines.

les unités paysagères ouvertes :

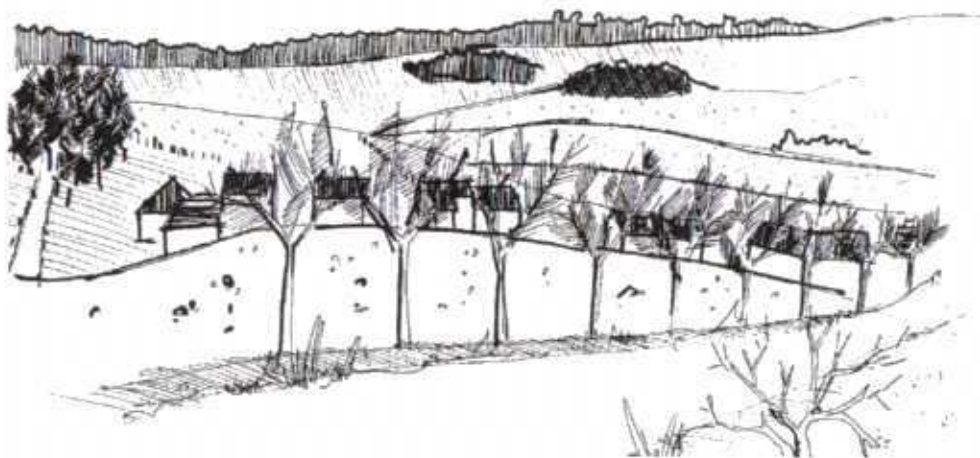
Les éléments végétaux sont rares et prennent dans ce cas là, un intérêt particulier. Ils sont souvent des points d'appel visibles d'une autre partie du territoire.



Obervisse, vu depuis l'entrée Sud

Depuis la R.D.N°25b située sur le plateau Sud, on a une vue panoramique sur le village.

Plusieurs points d'appel paysagers sont perceptibles : la zone agglomérée, assise dans le creux de la vallée, les coteaux à l'arrière plan, avec des linéaires boisés sur le plateau.



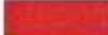


Vue plongeante depuis R.D. N°25b

Bien que le village se situe dans le creux d'une vallée, de multiples fenêtres paysagères existent. En effet, le plateau constitue le point d'observation le plus complet sur le site.

REVELER le Territoire...

... A travers ses Infrastructures

I- Le maillage des voies

	R.D. N°25 et 25b
	Voie communale
	Chemin rural

II- Les voies communales

La R.D. N°25, située au Sud du village constitue un axe routier important qui va relier la commune d'Obervisse à d'autres grandes agglomérations comme Boulay, Boucheporn,... Située sur un point haut, la route R.D.N° 25 domine le paysage. Le plateau, sur lequel elle est implantée constitue un obstacle tant visuel que physique : au sens le relief masque la partie du paysage située de l'autre côté de la R.D.N°25.

Une voie communale importante structure le réseau routier interne de la commune d'Obervisse : reliant le village à Niedervisse cette route est installée dans le creux de la vallée : elle longe le Muehlenbach et suit la direction Nord-Ouest Sud-Est.



Entrée sud du village : R.D. N°25 b



Voie communale reliant Obervisse à Niedervisse



Voie interne

Le centre ancien du village est desservi par un réseau de voies irrégulières qui partent toutes du centre.

En effet, l'intérieur du village est irrigué par un maillage de voies irrégulier, qui bien souvent mène à des chemins agricoles.



Sentier

REVELER le Territoire...

... A travers sa Typologie

I- Un village ancien compact et unitaire

Ce qui apparaît de prime abord, c'est l'aspect compact de l'habitat. L'ensemble bâti s'est développé à partir d'une intersection entre deux voies de communication. En effet, c'est à partir de l'intersection entre la route allant à Niedervisse et la R.D. N°25, que le village s'est développé.

Le village s'est surtout développé de manière concentrique autour de ce centre. Ainsi, la forme du village est caractéristique d'un développement progressif à partir d'un centre. Toutefois, même si les espaces des rues sont organisés à partir du centre, chacune des rues relève du type linéaire. On a à faire à un village composite qui associe la linéarité des maisons sur la rue et l'organisation concentrique des rues.

La commune d'Obervisse apparaît comme un village unitaire où l'urbanisation s'est faite progressivement. Elle concentre des « fonctions urbaines » : on y trouve une Mairie, une école, un terrain de tennis, ainsi que des agricoles (fermes) et quelques bâtiments anciens réhabilités.

Les maisons anciennes sont accolées les unes aux autres : elles sont étalées le long de la voie et possèdent une architecture de type lorrain avec des usoirs à l'avant.



Les différentes ruelles au sein du village

II- Une caractéristique particulière de l'espace : les usoirs



Les usoirs, des espaces requalifiés et dynamiques



Un espace clos aux quatre façades

Les espaces situés de façades à façades sont appelés les **usoirs** ; ils confèrent au village une typologie linéaire particulière.

Les maisons sont bâties le long d'un axe de communication entouré par un espace commun : l'usoir.

Espace communautaire, l'usoir est bordé de maisons étroites et profondes, jointives, qui s'alignent en deux rangées compactes.

A la fois espace de devant des riverains et espace collectif ouvert, l'usoir est aujourd'hui utilisé pour le stationnement des véhicules, entrepôt, stockage, espaces verts, lieu d'implantation du mobilier.

III- Les extensions récentes dynamisent le village



Une nouvelle zone d'habitation implantée au Sud-Ouest du village



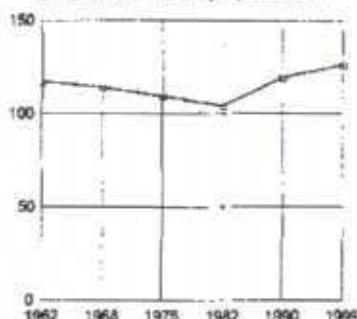
Une construction "solitaire" implantée au Nord-Est du village

REVELER le Territoire...

... A travers ses caractéristiques Socio-économiques

La population

Évolution de la population



Évolution de la population :

En 1999, la commune d'Obervisse comptait 126 habitants dont 65 hommes et 61 femmes, formant 38 ménages. Jusqu'en 1982, le déficit naturel a fortement contribué à la baisse de la population. A partir de 1982, la population admet un taux d'accroissement naturel positif (0.27%).

En vingt quatre ans, c'est-à-dire depuis 1975, la commune a gagné 17 habitants.

D'autre part, les personnes vivent plus longtemps : l'espérance de vie s'est donc prolongée : 6 personnes ont plus de 75 ans.

La population reste assez jeune puisque 27% des habitants d'Obervisse a moins de 20 ans. En revanche, 6 personnes ont plus de 75 ans : ils représentent 4.8% de la population.

Population active :

Parmi les 126 habitants, 53 personnes sont actives: 37 hommes et 16 femmes, 48 personnes ont un emploi, la population active regroupe ainsi 42% des habitants d'Obervisse. Parmi la population active ayant un emploi 91,7% sont salariés. Parmi les 126 personnes actives, on a 8 exploitants agricoles, 4 artisans, commerçants, 16 employés et 12 ouvriers, 60 personnes sont sans activités professionnelle et 12 sont élèves et étudiants.

Logement :

La majorité des habitants possèdent une maison individuelle ou une ferme 94,7% de la population possèdent un logement. Sur 43 logements, 36 résidences principales sont représentés soit par des maisons individuelles, soit par des fermes. 35 d'entre eux sont propriétaires.

Les activités



terrain de tennis en plein air

Il existe au sein du village des associations sportives et culturelles.

L'activité sportive s'est développée avec la création de terrains de jeux : Un terrain de tennis en plein air a été construit au Sud du village.

La commune ne dispose pas de services au sein du village, en effet il n'existe pas de commerces ou de supermarché de proximité. En revanche, deux services itinérants approvisionnent le village : il s'agit d'un boulanger et d'un boucher.

La commune d'Obervisse est essentiellement rurale : l'activité agricole s'est développée sur les coteaux et sur le plateau. On trouve dans le village trois exploitations agricoles qui structurent le village. L'usoir est également un témoin signifiant de l'exploitation agricole.

Cependant aujourd'hui, l'activité agricole ne permet pas à la totalité de la collectivité de vivre, si bien que les habitants travaillent à l'extérieur de la commune. Les agriculteurs restent par conséquent une minorité au sein de la commune.

2^{ème} PARTIE

LES PREVISIONS DE DEVELOPPEMENT

Bien que le village d'Obervisse se soit développé avec la création de zones d'habitation au Sud-Ouest, l'extension de la commune reste limitée. La commune recense depuis ces dernières années, des demandes de terrains et de logements, cependant elle dispose de peu de terrains à bâtir pour se développer.

Pour assurer une dynamique et préserver un attrait, la commune d'Obervisse se donne pour objectif d'assurer un développement harmonieux en correspondance avec une demande réelle des habitants ; car l'espace de la commune offre des possibilités multiples d'aménagement comme la réalisation de pavillons et d'une zone d'activités.

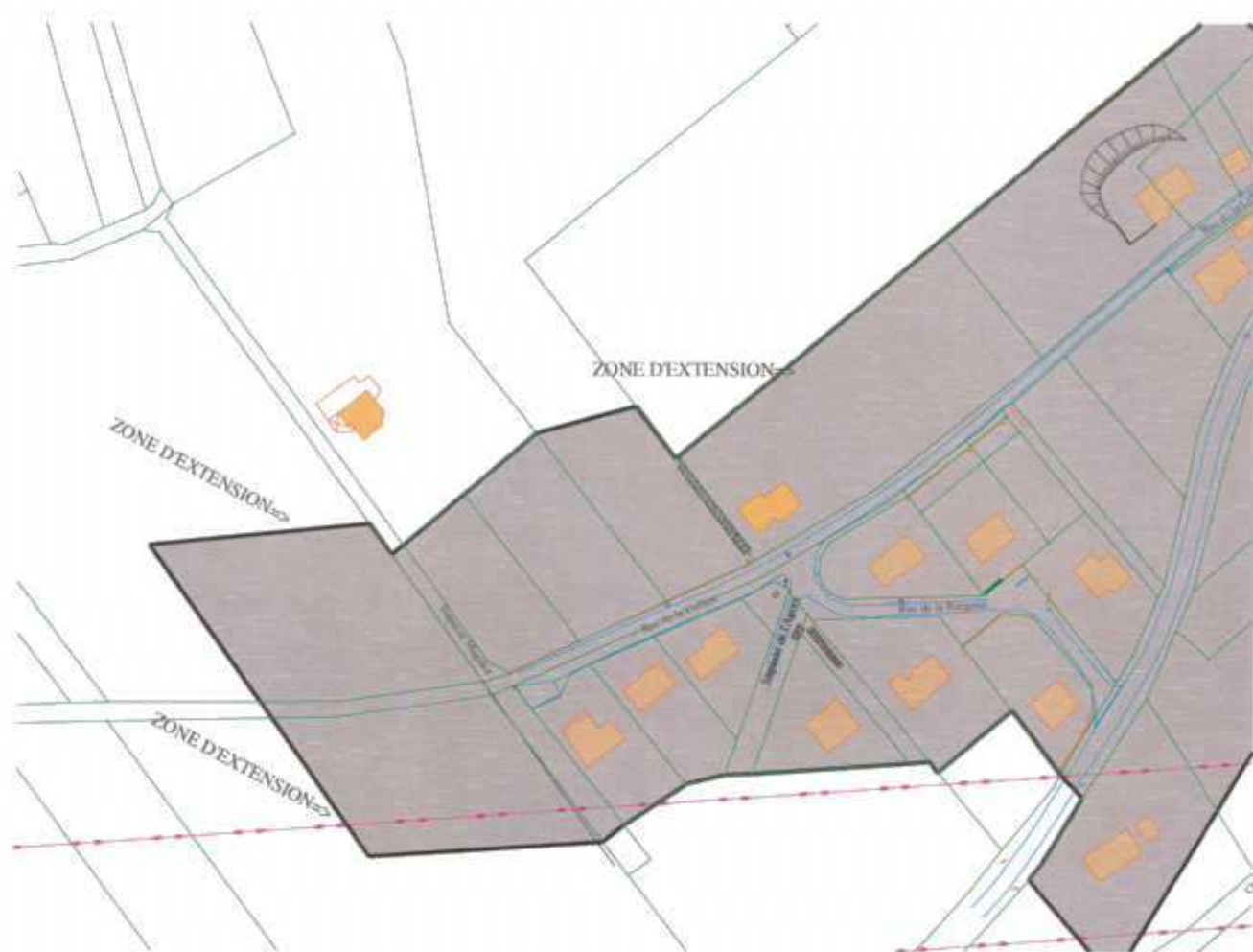
- Le dynamisme de la commune nous a conduit à projeter une zone d'habitation. En effet, **au Nord-Ouest du village**, le long de la route menant à Niedervisse, il existe de vastes terrains. Le partie gauche étant trop proche d'une exploitation agricole, seul le coté droit (en allant vers Niedervisse) sera ouvert à la construction . Il est souhaitable de ne pas prévoir de sous-sol enterré. Cette zone réservée aux habitations constituera le paysage d'entrée Ouest du village.



Cette zone d'extension projetée permettra la création d'une dizaine de lots

- La commune affiche la volonté de combler au maximum les **vides existants** entre les entités bâties. En effet, le vide qui existe devra être reconquis par la création d'une zone pavillonnaire, où de nouvelles constructions implantées de part et d'autre d'une voie créée à cet effet, créeront, bien entendu, une continuité tant visuelle que physique.

Ainsi, le projet proposera une unification des parties bâties de telle sorte que l'évolution du village devra nous conduire vers une unité et une plus grande homogénéité de l'espace rural villageois.



Cette zone d'extension projetée permettra la création d'environ 20 lots.

Afin d'afficher une image dynamique du village, respectueux de son environnement paysager et architectural, le projet veillera à préserver les paysages et les terres agricoles qui ceinturent le village.

D'autre part, l'extension ne franchira pas les limites administratives de la commune. Ainsi le développement de la commune s'établira dans une perspective qui veillera à maintenir une cohérence « gravitaire ». L'extension évitera les extensions désordonnées du village qui peuvent altérer la cohérence globale.

Tous ces projets contribueront au bien-être des habitants d'Obervisse, en fait, il émaneront d'une volonté d'assurer un aménagement et un développement durable.

3^{ème} PARTIE

LES **DISPOSITIONS RETENUES**

Des choix d'aménagement d'intérêts patrimoniaux

Pour améliorer l'image du village et mettre en valeur son patrimoine bâti, la commune d'Obervisse a rénové ses anciennes constructions.



Une réhabilitation en cours

Un nouveau zonage

La commune d'Obervisse consciente de la saturation de son territoire constructible, et du manque de terrains à bâtir, à projeté d'étendre le périmètre de sa zone constructible. Pour répondre à cette demande, la commune s'est étendue à l'ouest du cœur villageois, en créant un lotissement. Plusieurs constructions sont déjà bâties dans cette zone.

Superficies des différentes zones projetées

La zone A (réservée à l'habitat) aura la superficie suivante :

ZONES	HECTARES
A (urbanisable)	14.7 ha

4^{ème} PARTIE

LES
INCIDENCES
DU PROJET D'AMENAGEMENT
SUR
L'ENVIRONNEMENT

Environnement naturel et paysager

Les impacts sur l'environnement de l'extension de la zone d'habitation semblent quasi inexistantes étant donné que le projet tend à conserver les paysages naturels existants et plusieurs milieux naturels qui présentent un intérêt d'ordre local.

Les vergers à l'Est, seront conservés, l'ensemble des bois ou petits massifs forestiers ceinturant ponctuellement le village, seront préservés car ils apparaissent comme une zone de refuge pour la grande faune.

5^{ème} **PARTIE**

LES **ANNEXES**

- Plan schématique du réseau d'assainissement
(eaux usées-eaux pluviales)
- Plan schématique du réseau d'eau potable

Syndicat Intercommunal des Eaux de Boulay
Commune de OBERVISSE
Réseau d'eaux usées
Echelle: 1/2000
Le 10/02/04



Syndicat Intercommunal des Eaux de Boulay
Commune de OBERVISSE
Réseau d'eau potable
Echelle: 1/2000
Le 07/02/03

